

Le mot du Bourgmestre



Extrait du bulletin communal de septembre 2003

La période estivale écoulée restera gravée dans les annales météorologiques comme particulièrement chaude et sèche. L'approvisionnement en eau n'a toutefois pas été perturbé et nous ne pouvons que nous en réjouir au regard des rationnements imposés dans plusieurs communes de Wallonie.

Cet été exceptionnel aura permis aux multiples activités traditionnelles de se dérouler dans des conditions optimales, tant à Rendeux que dans les communes voisines.

La collaboration entre communes est dans l'air du temps. A l'origine, les communes se sont associées, essentiellement sous la forme d'intercommunales, pour gérer des matières très ciblées: le développement économique de projets (IDELux), la collecte et l'épuration des eaux usées (AIVE), le traitement des déchets ménagers (IDELux-assainissement), l'information télévisée régionale TELEX, etc. Plus récemment, nous avons rejoint la Société Wallonne des Distributions d'Eau (SWDE) pour assurer la production et la gestion de notre réseau de distribution d'eau.

Ces ensembles associent généralement plusieurs dizaines de communes.

Des partenariats associant un nombre réduit de communes ont également fait leur apparition ces dernières années. « Projets transcommunaux » est leur nom.

Dans certains cas, ces associations sont imposées par les Gouvernements, dans d'autres, il s'agit de volonté conjointe de communes limitrophes.

A titre d'exemples d'associations « forcées », citons notamment :

- la création de la zone de police Famenne-Ardenne, suite à la réforme des polices, et qui s'étend sur douze communes, de Marche-en-Famenne jusque Gouvy,

- la création de la zone de secours des services d'incendie du Luxembourg qui associe les quarante-quatre communes luxembourgeoises en matière de lutte contre les incendies, suite à une réforme des services d'incendie,

- la constitution de Maisons du Tourisme. Nous avons ainsi adhéré à la Maison du Tourisme Ourthe et Aisne qui regroupe Erezée, Durbuy Hotton, Manhay et Rendeux.

Les projets transcommunaux appelés de nos vœux et qui nous lient actuellement à des communes voisines sont les suivants :

- notre participation à l'asbl « Forum pour la mobilité » située à Durbuy. Son objectif est d'effectuer, à la demande et pour toute destination, des transports pour les personnes à mobilité réduite qui n'ont pas accès à des transports en commun adaptés,

- la réalisation d'un itinéraire cyclable qui rejoindra dans 3-4 ans, Durbuy à La Roche en passant par Hotton et Rendeux (les travaux sont entamés sur notre commune),

- notre participation active au sein du Contrat de Rivière pour l'Ourthe qui associe une vingtaine de communes dans l'objectif d'améliorer et de préserver la qualité de l'Ourthe et de ses abords,

- la mise en œuvre de six projets menés dans le cadre du programme européen « Leader + », en association avec Durbuy, Hotton et La Roche. Le siège de cette association est fixé au moulin de Bardonwez. Parmi les projets lancés qui seront financés principalement par l'Europe et la Région wallonne, figure notamment la création d'un Centre de documentation à Bardonwez. Ce Centre a pour objet de rassembler, de valoriser, et de faire connaître les informations historiques en rapport avec les activités liées à l'Ourthe ainsi que les ressources naturelles qui caractérisent les quatre communes (paysages, ...),

- la participation à un Contrat culturel de Pays qui associe six communes (Hotton, Rendeux, La Roche, Houffalize, Vielsalm et Gouvy). L'objectif est d'assurer un développement culturel concerté sur le territoire de ces six communes, en veillant à travailler sur la transversalité territoriale. Ce Contrat de Pays envisage une approche complémentaire à celle développée par le Contrat programme de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne qui associe pour sa part une quinzaine de communes dont Rendeux,

- la participation à la toute nouvelle Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne qui regroupe actuellement six communes (Hotton, Tenneville, Rendeux, Tellin, Erezée et Marche-en-Famenne) et, à terme, l'ensemble des communes du nord Luxembourg. L'objet de cette association est l'information, la formation et la promotion en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de patrimoine bâti ou non bâti. Elle veillera à sensibiliser un public le plus large possible aux enjeux de l'aménagement du territoire,

- dans les mois à venir, nous devrions rejoindre la future Maison de l'Emploi dont l'objectif est d'aider les demandeurs d'emploi dans la recherche d'un travail.

Ces associations souhaitées de projets sont momentanées et peuvent, si elles sont bien pensées, offrir des avantages certains pour chaque partenaire, à commencer par l'obtention de subsides dont nous ne pourrions bénéficier si nous agissions isolément.

Par l'intermédiaire du CPAS, notre Commune est également unie à des projets transcommunaux à vocation sociale, parmi lesquels :

- l'intégration à La Famennoise. La Famennoise est une société qui a pour objet la construction, l'achat ou l'amélioration d'habitations sociales, en vue de les vendre ou de les louer à des personnes à revenus modestes, notamment à des familles nombreuses et nécessiteuses ,

- l'intégration à La Terrienne Marchoise. La Terrienne Marchoise est une société composée de neuf communes et qui a pour objet d'octroyer des prêts hypothécaires à l'acquisition de logements ainsi qu'à la rénovation d'immeubles ,

- le partenariat associant les CPAS de Durbuy, Erezée, Hotton, La Roche et Rendeux sous l'appellation « Intégra plus ». L'objet de l'association est de favoriser l'insertion sociale, professionnelle ou socioprofessionnelle de personnes sans emploi (chômeurs indemnisés ou non, bénéficiaires du minimum de moyens d'existence, sans statut) résidant sur le territoire communal des parties contractantes.

Comme vous le voyez par ces exemples non exhaustifs, les collaborations entre communes sont légions et vont s'intensifier dans les années à venir. Si nous pouvons nous en réjouir, il convient néanmoins de rester vigilant. Il ne faudrait pas en effet que l'un ou l'autre de ces rapprochements ne se développe au détriment d'initiatives qui émanent de nos associations locales, dont certaines font leurs preuves depuis des années.

Il convient de travailler dans un souci permanent de complémentarité et dans la recherche de synergies avec nos voisins, tout en préservant nos spécificités.

En définitive, nous devons cultiver notre différence dans l'union.

Benoît TRICOT